

03. Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

- Pour une plus grande égalité, il faut donner plus à ceux qui en ont besoin :
 - o plus de personnel (1 enseignant de plus par école) et d'enseignants spécialisés, notamment pour renforcer les réseaux d'aide
 - o plus de temps aux enfants dans leur progression au sein du cycle.
- Valoriser le travail de chaque enfant selon son propre mérite
- La composition des classes selon un niveau hétérogène doit être maintenue en renforçant la place et le rôle des enseignants spécialisés.
- Aujourd'hui, le partenariat entre les différents acteurs éducatifs est insuffisant : famille, école, éducation spécialisée, médecine préventive. Il serait, par exemple, souhaitable que les éducateurs spécialisés puissent "entrer" dans les classes et collaborer avec les enseignants pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté.
- Il serait utile d'inscrire dans l'emploi du temps des enseignants d'une part des temps de concertation avec les professionnels de l'éducation spécialisée, d'autre part des temps de rencontre individualisée avec les parents d'élèves.
- Il y aurait une interprétation abusive du terme de CP dédoublés dans certains cas.
- L'entrée au collège met trop souvent en évidence l'échec scolaire : la classe de 6è pourrait être aménagée sur 2 ans pour certains élèves, sans passer par un doublement de classe, qui implique travail répétitif et démotivation.
- L'inégalité des moyens mis à disposition par les communes est source d'inégalité des chances pour les enfants de l'école primaire ; l'intervention de l'état s'impose comme garant de l'égalité.
- Le choix de l'école par les parents doit rester souple tout en évitant les dérives. Une inquiétude se dégage quant à l'harmonisation européenne.

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Les devoirs à la maison : il semblerait que l'interdiction actuelle des devoirs écrits soit remise en cause. La capacité des parents à gérer les devoirs renforce l'inégalité : étude du soir souhaitée.
Les devoirs permettent un rapprochement entre la famille et l'enfant.
- Le plaisir d'apprendre et la motivation sont aussi l'affaire de la famille élargie : place des grands-parents importante
- Le plaisir ne peut exister qu'à travers la réussite : le passage systématique dans la classe supérieure peut être source de démotivation et de souffrance pour l'enfant. Le doublement devrait être présenté comme une chance.
- Les programmes actuels sont trop rigides : comment les moduler selon les capacités de chacun ? dans quelle mesure la multiplicité des disciplines ne crée-t-elle pas une dispersion de l'attention, de la motivation et de l'intérêt ?
- Les horaires et les emplois du temps du collège ne sont pas de nature à favoriser la motivation et l'effort.
- Revenir à des règles de vie : le monde ne protège plus l'enfant
- L'acceptation de contraintes est nécessaire.

17. Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

- Le calendrier scolaire n'est pas conçu pour l'enfant : vacances d'été trop longues, zones définies en fonction des besoins économiques. Il est suggéré de mettre en place des structures extra-scolaires pour l'accueil des enfants durant les vacances et de réduire la durée des vacances de l'été.
- Le problème de la semaine de 4 jours est largement évoqué ; les temps de repos des enfants seraient-ils respectés dans ce cas ?
- La journée de l'écolier français est trop longue : les expériences mises en place concernant l'aménagement du temps de l'enfant devraient pouvoir être prolongées.
- La place du sport à l'école est insuffisante : il manque des intervenants spécialisés.
- Il y a carence évidente de la médecine scolaire en terme de prévention et d'information auprès des familles.
- L'accueil dans les établissements scolaires doit être amélioré : panneau informatif, fléchage, décoration, propreté, hygiène des sanitaires.....
- Une rigueur est nécessaire dans la tenue vestimentaire et dans l'hygiène de vie : rappel et renforcement des règlements
- L'écoute des adolescents doit être privilégiée, ce qui nécessite des moyens humains supplémentaires : médiateur-accompagnateur spécialement formé, auprès des jeunes.
- La qualité de la vie des enfants doit prendre en compte les temps d'écoute et de repos indispensables